



**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
16EME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
NAIROBI, KENYA, 23 - 24 JUIN 1994**

AFRICARE/GA/18/113

**Rapport du Conseil d'Administration
portant sur la période
du 1er Janvier au 31 Décembre 1993**



**AFRICAN REINSURANCE CORPORATION
SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE**

SIEGE

Reinsurance House
46 Marina
P.M.B. 12765
Lagos, Nigeria

Tel:2663282,2663323,2663441
Tlx:28716 AFRICA NG
Telefax: 2668802

BUREAUX REGIONAUX

Tour Atlas
Place Zallaqa
BP 7556
Casablanca, Morocco

Tel:309111/308585
Tlx: 28079 M
Telefax: 307964

Reinsurance Plaza
P.O. Box 62328
Nairobi, Kenya

Tel:330630/330637/8/9
Tlx:23289 AFRICARE
Telefax:339515

Résidence Azur
18, Avenue Dr. Crozet
B.P. 1623
Abidjan 20, Côte d'Ivoire

Tel:211050/211995
Tlx:22345 AFRE CI
Telefax:213193

Honorables Délégués à l'Assemblée
Générale de la Société Africaine de
Réassurance

Date: 23 Juin 1994.

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du règlement général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1993 ainsi que le résumé du budget administratif approuvé pour l'exercice 1994.

Veillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

EUGENE OKWOR
Président du Conseil d'Administration
et de l'Assemblée Générale.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE



E. Okwor
Président



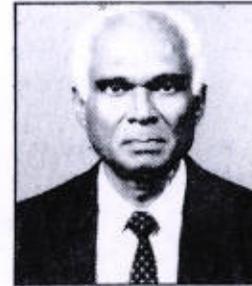
A.A. Amavi
Vice-Président



S. Omari



N.N. Kadadi



P.J. Blackburn



K. Makani



Mohamed Y. Ali



M. Belaziz



H.C. Ouazzani

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS:

M. P. KPODO(Ghana), M. I. BOUKARY-YABARA(Bénin) M. M. HAMOUD(Mauritanie), M. E. SAMAKAI (Zambie), M. E. Ye ILONDÓ(Zaire), M. M. HABTEMARIAM(Ethiopie), M. M. NASS(Libye), MR. K.A. SELIM (Egypte), M. M. CHALOBAN (BAD)

COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE



Bakary Kamara
Directeur Général



A.E.A. Elsanusi
Directeur Général Adjoint



SOMMAIRE

	Page
Avant Propos	5
Principaux indicateurs financiers	5
Environnement commercial	7
Opérations	10
Production	10
Evolution de l'encaissement de primes brutes	10
Proportion des cessions volontaires par zone d'opérations	11
Répartition géographique	11
Répartition de la production par branche	12
Autres revenus	12
- Placements à long terme	12
Sorties de portefeuille	12
- Sinistralité	12
- Sinistralité par centre de production	13
- Commissions et charges	13
- Dépenses de fonctionnement	13
- Autres dépenses non imputées au compte des résultats techniques	13
Résultats de l'année de souscription close (1991)	13
Résultats de l'exercice financier 1993	13
Affectation des résultats	14
Autres activités	14
- Adhésions	14
- Ouverture du capital	14
- Relations avec les organisations soeurs	14
- Questions relatives au personnel	14
- Formation et assistance technique	14
- Assemblée Générale	15
- Conseil d'Administration	15
- Evolution de la production en monnaies originales/\$E.U.	16
Rapport du Commissaire aux comptes	17
Bilan au 31 Décembre 1993	18
Compte des pertes et profits au 31 Décembre 1993	20
Compte des Résultats techniques au 31 Décembre 1993	22
Résultats techniques par branche au 31 Décembre 1993	24
Cash flow de l'exercice au 31 Décembre 1993	25
Notes annexes aux états financiers 1993	26
Annexes	
i Etat des souscriptions et droit de vote au 31 Décembre 1993	
ii Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale à sa 15ème Réunion Annuelle Ordinaire tenue à Abidjan, République de Côte d'Ivoire, les 24 et 25 Juin 1993	
iii Résumé du budget administratif de l'exercice 1994	



AVANT PROPOS

Ce 16^e rapport du Conseil d'Administration présente les comptes de la Société au 31 décembre 1993, dont les résultats de l'année de souscription 1991 (close pour la première fois), ceux des exercices antérieurs (1978 - 1990), ainsi que les comptes des exercices 1992 et 1993, non encore clos.

Ce document fait aussi le point de l'environnement commercial dans lequel l'Africa Re a mené ses opérations. Il contient également le rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers, les résolutions adoptées par la 15^e Réunion Annuelle Ordinaire, ainsi qu'un résumé du budget administratif 1994 tel qu'approuvé, et pour la première fois, un rappel des budgets votés et exécutés des exercices 1992 et 1993.

Principaux Indicateurs Financiers

Au titre de l'exercice sous revue, la Société a comptabilisé un montant de primes net d'annulations de 38.568.305 \$ E.U., contre 34.754.970 \$ E.U. en 1992, soit une progression de 10,96%. Après déduction des rétrocessions et les ajustements pour le mouvement dans les réserves, le volume des primes nettes acquises s'est élevé à 28.070.884 \$ E.U. (1992: 29.017.523 \$ E.U.).

A la clôture de l'exercice financier 1993, la Société a réalisé un profit de souscription (après déduction des frais de gestion) de 2.136.253 \$ E.U. (1992: 2.330.325 \$ E.U.), qui a été porté au compte pertes et profits. A ceci s'ajoutent les produits des placements et revenus provenant d'autres sources d'un montant de 1.218.477 \$ E.U. (1992: 1.333.315 \$ E.U.), les intérêts perçus sur les dépôts de réassurance pour une somme de 835.143 \$ E.U. (1992: 982.365 \$ E.U.), ainsi qu'un gain de change matérialisé de 122.205 \$ E.U. (1992: 192.247 \$ E.U.), pour aboutir à un résultat positif de 4.312.078 \$ E.U. (1992: 4.758.991 \$ E.U.). Il a ensuite été déduit de ce solde d'autres charges non imputées au compte des résultats techniques représentant 668.477 \$ E.U. (1992: 637.704 \$ E.U.), ce qui a généré un bénéfice net de 3.623.601 \$ E.U. (1992: 4.121.287 \$ E.U.).

En application de la procédure comptable en vigueur, les résultats des années de souscription 1992 et 1993 non encore closes (excédents des revenus sur les charges) d'un montant de 19.625.425 \$ E.U. (1992: 15.376.855 \$ E.U.) ont été reportés à nouveau au titre de la réserve pour risques en cours, alors que la réserve pour sinistres en suspens est de 15.866.554 \$ E.U. (1992: 14.208.938 \$ E.U.) à la fin de l'exercice.

Les ajustements cumulés de change au titre de cet exercice 1993 ont donné un résultat négatif de 5.109.610 \$ E.U. (1992: 4.595.322 \$ E.U.), qui a été porté au bilan en tant qu'élément séparé des fonds propres, conformément à la norme comptable internationale IAS 21, ce après provisionnement d'une portion de la perte potentielle antérieure accumulée (7.118.647 \$ E.U.) par suite de l'utilisation de la réserve pour fluctuation de change et de transfert du compte pertes et profits. Au 31 Décembre 1993 l'ajustement cumulé de change s'élève ainsi donc à 7.191.928 \$ E.U. contre 9.200.965 \$ E.U. en 1992. Il est envisagé d'absorber progressivement cette perte au cours des exercices à venir, car il est impératif de l'éliminer à terme afin de fortifier davantage la santé financière de la Société.

Les fonds propres se montent à 21.448.771 \$ E.U. au 31 décembre 1993, soit un accroissement de 6,79% par rapport à leur niveau de 1992 (20.121.558 \$ E.U.).

La reprise économique qu'enregistrent la plupart des pays développés est encore trop récente pour exercer un effet d'entraînement sur l'Afrique, qui croule sous le poids d'une dette de plus en plus difficile à supporter. Certes, il existe de poches de croissance économique au Nord comme au Sud du continent, mais la grande majorité des pays africains se trouvent confrontés à des difficultés qui ont pour noms absence de nouveaux investissements, baisse de la production, mévente et chute des exportations, qui à leur tour engendrent le chômage, les dévaluations des monnaies nationales, les pertes du pouvoir d'achat des populations etc. Cette situation engendre par conséquent une crise économique dont l'industrie des assurances pâtit plus gravement que tous les autres secteurs, car elle demeure encore absente des préoccupations premières des consommateurs africains, y compris les élites.

Les sociétés africaines sont en outre pénalisées par la dégradation des termes et conditions de réassurance que connaît depuis quelques années le marché international de la réassurance, même si une brève éclaircie était apparue vers le milieu de l'année. Les retards, voire le non paiement des soldes qui se traduisent par une accentuation du phénomène de la perte de change que comptabilisent annuellement les réassureurs, expliquent largement ce durcissement.

En effet, bien que les affaires africaines soient de bonne qualité, en raison de leur rentabilité technique, nombre de cédantes ne payent les soldes dus qu'après un laps de temps long, au cours duquel surviennent fréquemment d'importantes dévaluations des monnaies de transaction, entraînant en sus du manque à gagner



PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

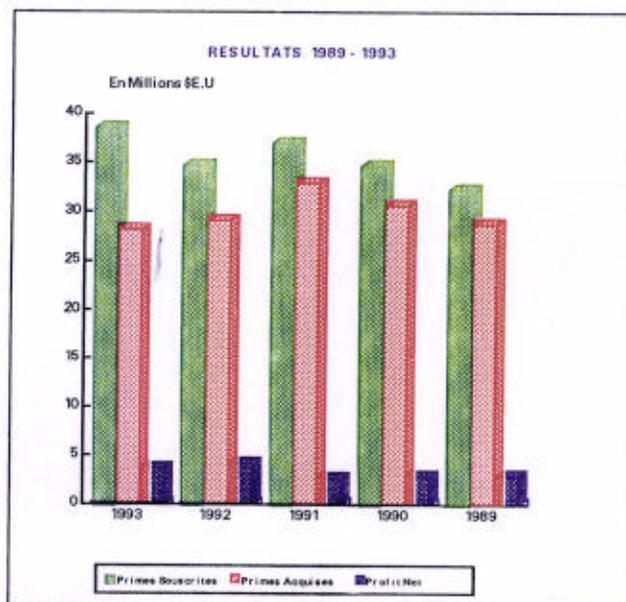
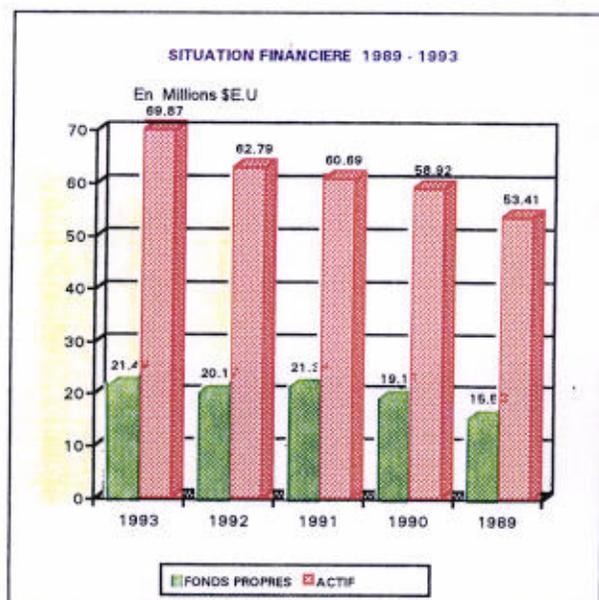
En 000 SEU	1993	1992	1991	1990	1989
------------	------	------	------	------	------

RESULTATS

PRIMES SOUSCRITES	38.568	34.755	37.016	34.723	32.315
PRIMES ACQUISES (NETTES)	28.070	29.018	32.800	30.554	28.714
PROFIT NET	3.624	4.121	2.640	2.860	2.892

SITUATION FINANCIERE

FONDS PROPRES	21.489	20.122	21.340	19.107	15.530
ACTIF	69.874	62.786	60.694	58.923	53.405





des revenus de placement, une perte de change souvent très importante. Aussi, il ne faut point s'étonner que le marché international intègre de plus en plus ces données (pertes de change et de revenus de placement) dans les taux et conditions de réassurance qu'il octroie aux cédantes africaines.

L'action marketing entreprise par la Société lui a permis, malgré les importantes dévaluations subies par plusieurs monnaies de souscription, de réaliser en 1993 un chiffre d'affaires de quelques 38,568 millions \$ E.U., contre 34,755 millions \$ E.U. pour l'exercice précédent. Le volume et la part des primes conservées ont par contre baissé, s'élevant à 28,070 millions \$ E.U. et 83,79% des primes brutes respectivement, contre 29,017 millions \$ E.U. et 87,48% en 1992. Cette baisse du niveau de rétention s'explique par l'importance de certains risques souscrits, (pétrole notamment). En outre, n'eût été les dévaluations ou dépréciations importantes subies par la plupart des monnaies de souscription, le chiffre d'affaires de l'exercice 1993 se serait élevé à plus de 47 millions \$ E.U. (en appliquant les taux de change en vigueur au 1er janvier). Il y a toutefois lieu de se féliciter de la bonne tenue des affaires africaines qui enregistrent une sinistralité de 41,39%. La reprise de la souscription des affaires non-africaines est opérée de façon graduelle et reste pour l'instant limitée aux marchés du Moyen Orient et d'Asie du Sud.

Au cours de l'exercice sous revue, l'Africa Re a participé à hauteur de 1 million \$ E.U. au capital de la Banque Africaine d'Import/Export - Afreximbank - dont l'objet est de promouvoir le commerce intra-africain et de développer les exportations du continent en direction du reste du monde, option qui semble désormais être la voie royale du développement économique.

La baisse inexorable des taux d'intérêt servis sur les dépôts à terme, tant en dollars que dans la plupart des autres devises, y compris africaines, n'ont pas permis à l'Africa Re d'encaisser des revenus de placement équivalents à ceux de l'exercice précédent. En fait, ils sont en baisse de 114.838 \$ E.U. par rapport à 1992.

Les frais de gestion quant à eux ont baissé tant en montant qu'en proportion de la prime nette conservée. Ils se sont en effet élevés à 3.099.058 \$ E.U., soit un ratio de gestion de 9,56%, au lieu de 3.141.605 \$ E.U. et 10,83% en 1992.

Au titre des nouveaux événements, l'Erythrée devenue indépendante en 1993 a rejoint l'actionnariat de l'Institution. De même, nombre de compagnies ont souscrit (270 actions) et payé (1.145.000 \$ E.U.) leurs parts dans le capital de la Société. D'autres

participations sont attendues au cours des années à venir, ce suite à l'ouverture du capital.

Au cours de l'exercice écoulé, l'Africa Re a poursuivi son programme d'informatisation, qu'il a davantage développé au niveau des bureaux régionaux qui, déjà équipés en outils informatiques performants, vont être bientôt pourvus d'un personnel de haut niveau afin de les rendre totalement indépendants du siège sur ce point précis.

Le séminaire annuel de réassurance de l'Africa Re s'est tenu à Casablanca du 11 au 15 octobre 1993. De même, la Société a accueilli au cours de l'année tant à son siège que dans les bureaux régionaux le personnel de ses cédantes en vue d'une formation spécialisée ou d'un approfondissement des connaissances ou de la pratique professionnelle.

Ainsi donc, la situation financière de l'Africa Re s'améliore d'année en année, ce malgré un environnement commercial peu favorable, tandis qu'elle gagne plus de crédibilité auprès des professionnels de l'assurance africaine, qui s'identifient de plus en plus à elle et prennent par conséquent une part plus active dans sa vie et le façonnement de sa silhouette future. Aussi, le Conseil voudrait faire part de sa gratitude ainsi que celle des actionnaires tant aux cédantes qu'à la Direction et au Personnel pour leur soutien indéfectible et leur loyauté.

Ces remerciements vont également aux pays hôtes (siège et bureaux régionaux) pour les facilités mises à sa disposition et le concours apporté en vue de la réalisation de ses objectifs fondamentaux qui, faut-il le rappeler, sont:

- la promotion et le développement des activités nationales d'assurances et de réassurance en Afrique,
- l'aide à l'accroissement des capacités locales de souscription et de rétention, et par dessus tout,
- le soutien au développement économique de l'Afrique, ce dans une perspective essentiellement commerciale.

ENVIRONNEMENT COMMERCIAL

Etat du Monde

L'exercice 1993 a été témoin d'une division du monde en plusieurs zones aux rythmes d'activités très



différents. Ainsi, si une véritable reprise s'est amorcée en Amérique du Nord - les Etats Unis et le Canada enregistrent une progression avoisinant les 3% et 2% respectivement - le Japon et l'Europe (Allemagne en particulier) connaissent un ralentissement de la croissance.

La vitesse de progression des économies de l'Asie est demeurée soutenue (Malaisie et Thaïlande), avec une pointe de 13% en Chine, même si dans ce dernier pays cette performance a débouché sur une forte inflation, tandis que l'Australie et la Nouvelle Zélande ont retrouvé les chemins de la prospérité.

Globalement, l'année qui vient de s'écouler aura été celle de la reprise économique tant annoncée depuis quelques temps déjà par maints spécialistes de l'analyse prospective de l'économie mondiale.

En outre, la multiplication des accords régionaux de coopération commerciale ont répandu l'idée de la nécessité d'une régionalisation des échanges, option qui en dernière analyse ne suit point la dynamique mondiale d'un commerce multilatéral libéré de toute contrainte. L'inauguration en janvier du grand marché prévu par l'Acte Unique Européen de 1986 (Europe des 12) et l'aboutissement après maintes négociations de l'Accord de Libre Echange Nord Américain (ALENA) unissant le Canada, les Etats Unis et le Mexique sont là pour attester que régionalisation et globalisation ne s'opposent point. Un réexamen des conditions dans lesquelles les échanges mondiaux se sont développés depuis la fin de la seconde guerre mondiale tend en effet à prouver que polarisation et multilatéralité sont toujours allés de pair dans un cadre d'ouverture croissante des économies. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les accords successifs du GATT négociés depuis la création de cette organisation, dont l'objectif était de créer la répartition de l'aide du plan Marshall aux pays européens, en contrepartie bien entendu de la libéralisation de leurs échanges.

Economie Africaine

L'Afrique qui semble vouloir tirer les leçons de cette philosophie de développement, a depuis quelques temps opté elle aussi pour l'intégration régionale, même si ses initiatives les plus spectaculaires (Communauté Economique Africaine créée en 1991 à Abuja) restent encore à l'état de projets. En attendant leur réalisation, elle demeure toujours en butte à de nombreuses difficultés. Les maux économiques et sociaux dont souffre le continent ont en effet persisté au cours de l'exercice 1993, malgré quelques éclaircies enregistrées dans certains pays.

La convalescence notée au niveau des prix des matières premières a été manifeste pour les produits

tropicaux tels que le café, dont le cours a bénéficié de l'association exemplaire conclue entre les pays d'Amérique Latine et d'Afrique, et le cacao. Les pays producteurs d'or (Ghana et Afrique du Sud) ont pour leur part connu un relèvement salutaire de leurs réserves en devises grâce à la hausse de 25% du cours de ce minerai en 1993.

Cependant, la tare la plus grave des économies africaines et qui retardera durablement, voire même empêchera une reprise significative et soutenue, reste le poids de la dette. Avec un endettement dépassant largement 350 milliards de dollars, soit près de 20% de la dette représentant en moyenne 32% du Produit National Brut, qu'elle arrive à peine à assurer, l'Afrique n'a pas les moyens de financer la relance économique.

En effet, en ne remboursant pas totalement la portion échue de sa dette, le continent se trouve privé d'investissements étrangers directs qui sont aujourd'hui la voie principale du développement.

Leur tissu économique affaibli, nombre de pays africains ont vu l'érosion monétaire faire son effet. S'en suivirent alors des dévaluations importantes au Nigéria, au Kenya, en Angola, en Zambie, en Tanzanie etc. A ce titre, les spéculations qui ont circulé tout au long de l'exercice sur la dévaluation du FCFA ont eu pour résultat de décrédibiliser davantage cette monnaie sous-régionale, entraînant ainsi une fuite des capitaux.

Face à une telle situation, les autorités monétaires de la zone franc n'ont eu d'autre alternative que de suspendre le rachat de billets de banque hors des pays membres. En somme, un système de contrôle des changes a été mis en place pour lutter contre la fuite des capitaux.

Si les économies de la plupart des pays africains sont de plus en plus marginalisées, d'autres connaissent toutefois une évolution positive, notamment au Nord et au Sud du continent.

Ainsi, les performances économiques de la Tunisie - création d'emplois (6,5% de plus par rapport à 1992), maîtrise de l'inflation, poursuite de la réduction du déficit budgétaire, approfondissement des réformes structurelles (libéralisation des importations, des prix et du système financier) - rendent très prometteuse la convertibilité courante prochaine du dinar. Sa stabilité par rapport aux principales devises internationales atteste de la solidité du socle sur lequel il repose: l'économie nationale.

Le Maroc a pour sa part enregistré une augmentation de 16,2% des investissements étrangers privés (de Janvier à Août 1993) par rapport à la même période de l'exercice. Cette hausse est essentiellement due aux participations de groupes étrangers dans les opérations



de privatisation des entreprises publiques, initiées en 1992 et devant s'achever en 1995.

L'Egypte, malgré la baisse du tourisme et la chute conséquente (42,5%) des recettes de ce secteur avec son lot de pertes d'emplois, a paradoxalement comptabilisé en 1993 un excédent de la balance des paiements estimé à 2 milliards \$ E.U., des réserves en devises plus importantes, une fermeté de la monnaie nationale et des taux d'intérêts plus attractifs, toutes performances réalisées grâce à la combinaison de facteurs tels que la baisse du service de la dette (abandon et rééchelonnement) et la réduction des dépenses de l'Etat.

L'ouverture notamment de mines de manganèse au Burkina Faso et l'adoption par le Bénin d'une Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée avec pour objectif de parvenir à une croissance de 4% et une limitation de l'inflation à 3%, ont fait naître des espoirs de reprise économique dans ces 2 pays.

L'option de diversification des revenus, afin de réduire la trop grande dépendance du Nigéria vis-à-vis du pétrole, pourrait aider de manière significative au redressement économique de celui-ci.

L'Afrique du Sud qui réintègre progressivement la famille continentale a encore, malgré les séquelles de sanctions, des atouts non négligeables (niveau d'endettement raisonnable, système bancaire et boursier moderne, infrastructures etc), en sus d'un taux de croissance positif estimé entre 0,5% et 1% (la première fois depuis 4 ans), d'un rétablissement spectaculaire de la production agricole (+ 236% et +196% aux 2^e et 3^e trimestres).

Une bonne pluviométrie, après la grave sécheresse de 1992, a permis au Zimbabwe d'enregistrer de bonnes récoltes.

C'est dans ce contexte mitigé que s'est poursuivie dans beaucoup de pays la politique de privatisation des entreprises publiques et mixtes d'assurances (Maroc, Côte d'Ivoire, Burkina Faso) et de libéralisation du secteur (Tanzanie, Mauritanie etc), à l'instigation des bailleurs de fonds.

Secteur des Assurances

Sur le plan international, le marché londonien a continué d'être leader du secteur, malgré les nombreux retraits de capacités. Les capitaux apportés en 1993 sur cette place n'égalent certes pas les montants retirés et injectés aux Bermudes notamment, mais Londres dispose toujours de l'expertise qui manque à ces marchés en gestation, pour rester quelque temps encore le porte-flambeau de la réassurance internationale.

Certes, au cours des 3 derniers exercices 34 sociétés et 143 syndicats du Lloyds ont cessé toute activité, mais le marché de Londres souscrit toujours 15 milliards \$ en réassurance internationale (hors marché britannique s'entend).

La capacité manque pour les couvertures catastrophe, mais les branches transport maritime, accident et responsabilité ne souffrent d'aucun déficit. Le marché des Bermudes qui émerge vient suppléer à cette carence, par suite de l'agrément de plusieurs réassureurs dont la fonction est de couvrir les risques naturels (tremblement de terre, cyclones, inondations etc).

La réduction de capacité qui a été notée lors du renouvellement des programmes de réassurance 1993 s'est accentuée. Aussi, les affaires en rétrocession restent les plus difficiles à placer, ceci à la suite de certains choix politiques faits par le marché international de limiter la prolifération des réassureurs, en amenant ceux-ci à souscrire essentiellement sur la base de leurs capacités propres.

En outre, ainsi qu'il a été dit par le passé, malgré leur bonne tenue (20% à 25%), les affaires africaines continuent d'être l'objet de tarifications jugées excessives. En fait, les retards de paiement des soldes qui aggravent les effets des dévaluations des monnaies, et donc engendrent d'importantes pertes de change motivent ceci. Aussi, nombre de réassureurs intègrent désormais ces facteurs dans les taux qu'ils appliquent aux cédantes africaines. Ces pertes financières expliquent par ailleurs le mouvement de retrait de réassureurs internationaux des marchés africains, même si des bénéfices techniques sont à priori réalisés.

Les dirigeants des sociétés africaines d'assurances seraient ainsi donc bien inspirés d'adopter une approche plus positive dans la question du règlement des soldes de réassurance, s'ils ne souhaitent pas contribuer à la marginalisation des économies nationales du continent.

L'Africa Re qui pâtit des effets négatifs des fluctuations de change (plus de 20 millions \$ depuis 1982) ne peut que se faire l'écho de tous les professionnels de la réassurance. Activité internationale par excellence, où la confiance et la bonne foi sont les soubassements du contrat, il est certain que l'érosion de celles-ci ne pourrait à terme que mettre en péril les relations des cédantes africaines avec leurs partenaires.

Il serait salutaire que des dispositions soient d'ores et déjà prises tant par les marchés nationaux que par les autorités de contrôle pour mener à bien l'indispensable



assainissement de la profession, afin qu'ils se préparent efficacement à la dure et inévitable concurrence qu'entraînera nécessairement l'ouverture économique des pays africains en application des injonctions des bailleurs de fonds et des accords du GATT.

Convaincue que cet impératif de modernisation des entreprises africaines d'assurances est la seule attitude de nature à les rendre compétitives et efficaces, l'Africa Re plaide pour l'adoption par les professionnels du continent de normes internationales de gestion.

OPERATIONS:

Comme par le passé, les affaires acceptées par la Société ont, pour des raisons opérationnelles, été classées comme suit:

- Incendie et Accident (Risques Techniques inclus)
- Maritime et Aviation, et
- Vie

Les centres de production, au nombre de quatre, sont restés les mêmes :

- Afrique de l'Ouest anglophone (Siège)
- Afrique Centrale et Occidentale francophone (Bureau Régional d'Abidjan)
- Afrique du Nord (Bureau Régional de Casablanca)
- Afrique Orientale et Australe (Bureau Régional de Nairobi)

Les affaires en provenance de régions autres que l'Afrique sont classées dans la catégorie des acceptations internationales.

En outre, les affaires de la Division de l'Afrique de l'Ouest anglophone, les acceptations internationales, le programme Autofac de la Société, le Pool Aviation Africain et le Pool Africain des Risques Pétroliers et Energétiques sont gérés à partir du Siège de la Société, à Lagos.

Le tableau ci-après donne les principaux indicateurs de performance de la Société durant l'exercice financier 1993 et, à titre de comparaison, ceux relatifs à l'exercice 1992.

DESCRIPTION (EN 000 \$E.U.)	1993			1992		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
PRIMES (Nettes d'annulations)	38.568	6.249	32.319	34.755	4.351	30.404
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR RISQUES EN COURS	(6.766)	(2.517)	(4.249)	(2.809)	(1.422)	(1.387)
PRIMES ACQUISES	31.802	3.732	28.070	31.946	2.929	29.017
SORTIE DE PORTEFEUILLE						
SINISTRES PAYES	11.253	572	10.681	13.736	852	12.884
MOUVEMENT DE LA RESERVE POUR SINISTRES. A PAYER	2.096	438	1.658	533	(242)	775
SINISTRES ENCOURUS	13.349	1.010	12.339	14.269	610	13.659

PRODUCTION:

La Société a souscrit au titre de l'exercice financier 1993 un volume de primes brutes de 38,57 millions \$ E.U., soit 10,96% de plus que la production de 34,76 millions \$ E.U. enregistrée en 1992. Du fait de la dévaluation de plusieurs monnaies africaines, ce chiffre s'est trouvé réduit de 8,4 millions \$E.U. par rapport à ce qu'il aurait dû être; l'année précédente, ce

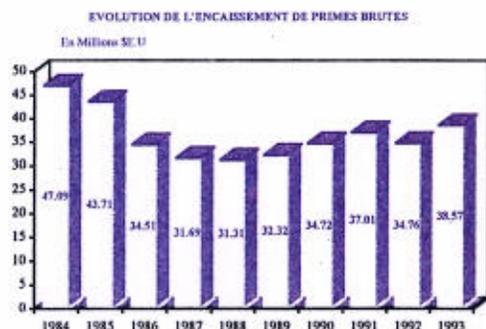
manque à gagner était de 11 millions \$ E.U.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES

Comme l'indique le graphique ci-après, la Société n'avait pas réalisé une production aussi importante depuis 1986, ce, malgré la dépréciation persistante de nombreuses monnaies locales. Les efforts de



promotion commerciale entrepris, qui ont permis de relever substantiellement les niveaux de production, sont en train de porter fruits, et devraient s'intensifier davantage dans les prochaines années.



L'analyse du tableau intitulé "Evolution de la Production en Monnaies Originales et en \$ E.U." montre que le volume des affaires souscrites en monnaies originales continue d'augmenter d'une année à l'autre, ce qui a pour effet de réduire l'impact négatif de la dépréciation des monnaies locales dans un certain nombre de marchés.

Toutefois, celle-ci est tellement importante dans certains pays que malgré les bons chiffres d'affaires réalisés en monnaies originales, l'équivalent de ces montants en dollars E.U. n'a que légèrement augmenté, s'il n'a pas été inférieur à celui enregistré au titre de l'exercice précédent. Cette baisse en valeur des monnaies en question a par exemple atteint :

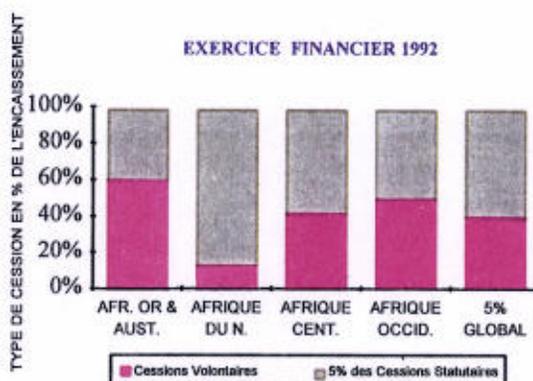
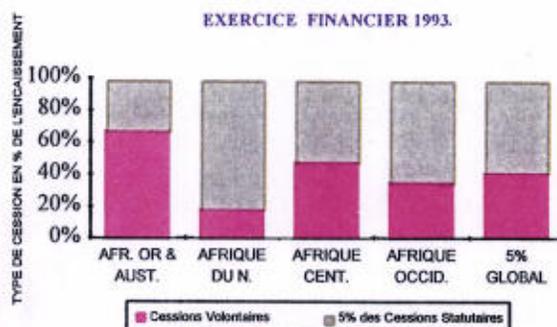
82% au Kenya, 42% en Tanzanie, 78% en Zambie, 51% au Ghana et environ 1000% en Angola.

Par contre, les monnaies de l'Afrique du Nord sont restées relativement stables.

PROPORTION DES CESSIONS VOLONTAIRES PAR ZONE D'OPERATIONS

La part des cessions volontaires dans la production de la Société a augmenté de 39,77% en 1992 à 41,61% en 1993; ainsi, l'Africa Re réalise progressivement les objectifs fixés dans ce domaine.

Avec 66,74%, contre 60% en 1992, l'Afrique Orientale et Australe enregistre la plus grande part de cessions volontaires, suivie de l'Afrique Occidentale et Centrale francophone créditée de 47,66%, contre 42% en 1992. L'Afrique de l'Ouest anglophone arrive en troisième position avec un chiffre de 30,40%, contre 48,45% l'exercice précédent, tandis que le taux de 13,50% enregistré par l'Afrique du Nord en 1992 est passé à 18,24% en 1993.



REPARTITION GEOGRAPHIQUE

En 1993, l'Afrique du Nord a réalisé le meilleur chiffre d'affaires, soit 13,36 millions \$E.U.; cet encaissement représente 34,64% de la production globale de la Société et excède de 21,56% le chiffre de 10,99 millions \$E.U. enregistré par ce bureau l'année précédente.

Avec un volume de primes de 11,60 millions \$E.U., soit 30,07% de l'encaissement total de la Société; l'Afrique Orientale et Australe enregistre la deuxième meilleure performance dans ce domaine. La dépréciation des monnaies locales explique en partie le niveau de la production de cette région en 1993 qui n'a progressé que de 3,02% par rapport à l'année 1992..

Quant à l'Afrique Occidentale et Centrale francophone, elle a souscrit 8,53 millions \$ E.U. de primes, soit 22,12% de la production de la Société, contre 8,35 millions \$ E.U. en 1992, ce qui représente une légère hausse de 2,16%.

L'Afrique de l'Ouest anglophone a pour sa part produit 4,72 millions \$E.U. de primes en 1993, soit 12,24% de l'encaissement global. Elle améliore ainsi de 16,54% son chiffre d'affaires de 1992 qui était de 4,05 millions \$ E.U.

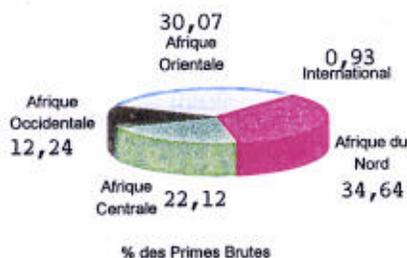
Enfin, le solde de 0,36 million \$ E.U. qui représente 0,93% de la production de la Société au titre de



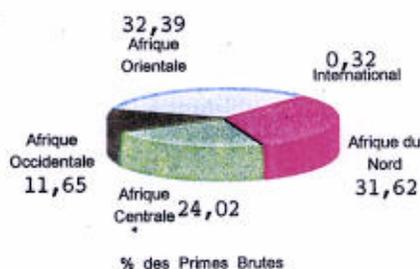
l'exercice sous revue provient des affaires internationales.

Les données fournies ci-dessus font l'objet des représentations graphiques qui suivent :

EXERCICE FINANCIER 1993



EXERCICE FINANCIER 1992



REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

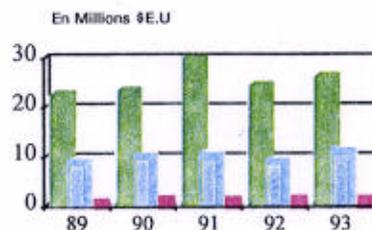
Comme les années précédentes, les affaires de la branche Incendie et Accident ont constitué, avec un chiffre de 26,16 millions \$E.U., le gros de la production; l'encaissement réalisé au titre de ces acceptations qui est en progression de 7,52% par rapport aux 24,33 millions \$E.U. représente 67,82% du chiffre d'affaires global de la Société, contre 69,99% en 1992.

D'autre part, la production de la branche Maritime et Aviation a enregistré une hausse de 23,72%, passant de 8,81 millions \$ E.U. en 1992 à 10,86 millions \$E.U. en 1993; ceci s'est traduit par un relèvement du niveau de la contribution de ces affaires au portefeuille de la Société de 25,35% à 28,16%.

Le solde de 1,55 million \$ E.U. provient de la branche Vie dont l'encaissement accuse ainsi une baisse de 4,32% par rapport à la production de 1,62 million \$E.U. enregistrée en 1992, essentiellement due à la dépréciation de certaines monnaies.

Représentation graphique de la répartition de la

production:



AUTRES REVENUS

Placements à Long Terme

Durant l'exercice, la Société a souscrit des actions ordinaires de la Banque Africaine d'Import - Export (Afreximbank) pour une valeur totale de 1 million \$ E.U. dont 200.000 \$E.U. ont déjà été versés, conformément aux modalités arrêtées. Le règlement du solde sera étalé sur une période de quatre ans. Comme les années précédentes, Shelter - Afrique n'a pas déclaré de dividende.

L'érosion constante des taux d'intérêts servis sur les dépôts en devises étrangères s'est traduite par une baisse de 114.838 \$E.U. de ces revenus qui de 1.333.315 \$E.U. sont passés de 1.218.477 \$E.U. en 1993.

Les intérêts produits par les dépôts à terme et les comptes courants se sont élevés à 807.827 \$E.U., contre 982.365 \$E.U. en 1992, tandis que ceux rapportés par les obligations ont été de 300.004 \$E.U., contre 265.602 \$ E.U. en 1992, une hausse qui s'explique par des placements additionnels effectués dans cet instrument au cours de l'exercice.

Les commissions perçues au titre de la gestion des pools ont légèrement augmenté pour atteindre 89.274 \$E.U. (1992 - 83.740 \$E.U.)

SORTIES DE PORTEFEUILLE

Sinistralité

L'année 1993 a enregistré une bonne sinistralité avec un taux de sinistres de 41,39%, contre 44,66% en 1992. Cette amélioration est due principalement au fait que les affaires de la Société sont souscrites à travers toute l'étendue du continent et à la sélection dont celles-ci font l'objet. En termes absolus, le montant des sinistres payés a été de 11,25 millions \$E.U., contre 13,77 millions \$ E.U. en 1992.

Quant aux sinistres encourus, leur niveau est passé de



14,27 millions (sinistres payés : 13,77 millions, mouvement de la réserve : 0,53 millions \$ E.U.) en 1992, à 13,35 millions \$E.U. (sinistres payés : 11,25 millions \$ E.U., mouvement de la réserve : 2,10

millions \$ E.U.),

Cette amélioration fait suite aux meilleurs taux réalisés dans toutes les branches à l'exception de celle de l'assurance-vie.

RATIOS DE SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE : EXERCICE 1993 EN MILLIONS \$ E.U.

BRANCHE D'AFFAIRES	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPT. INTERNATION/			TOTAL			1992
	Sinistres encourus	Primes Acquisées	RATIO SINIST %	Sinistres encourus	Primes Acquisées	RATIO SINIST %	Sinistres encourus	Primes Acquisées	RATIO SINIST %	RATIO SINIST %
INCENDIE & ACCIDENT (y compris Eng.)	8,66	21,36	40,54	0,24	0,21	114,29	8,90	21,57	41,26	43,34
MARITIME & AVIAT.	3,57	8,80	40,57	0,06	0,15	40,00	3,63	8,95	40,56	46,91
VIE	0,82	1,28	64,06	-	-	-	0,82	1,28	64,06	52,35
TOTAL	13,05	31,44	41,51	0,30	0,36	83,33	13,35	31,80	41,98	44,66

SINISTRALITE PAR CENTRE DE PRODUCTION

Le marché de l'Afrique Occidentale anglophone a enregistré un ratio de sinistres de 21,18%, contre 26,92% en 1992, tandis que celui couvert par le Bureau Régional d'Abidjan a vu le sien s'améliorer de 31,12% en 1992 à 18,35%.

En Afrique Orientale et Australe, le ratio a baissé de 33,90% en 1992 à 28,39%; de même en Afrique du Nord il est passé de 51,14% en 1992 à 38,11% en 1993.

COMMISSIONS ET CHARGES:

En 1993, les commissions et charges se sont élevées à 10.506.076 \$E.U., soit 32,51% des primes conservées, contre respectivement 9.888.122 \$E.U. et 34,07% en 1992. Les chiffres enregistrés en Afrique du Nord dans ce domaine ont été de toutes les régions, les plus élevés.

Dépenses de Fonctionnement

Le volume de ces dépenses a légèrement baissé par rapport à 1992 malgré la hausse des coûts des biens et des services. Ceci est dû en partie aux effets des taux de change favorables sur les dépenses effectuées en monnaies locales et à la vacance, pendant des mois, de postes aux niveaux de la Direction et d'autres services. En raison de cette réduction des charges et de la hausse de la production de l'exercice, le ratio des frais de gestion a pu être ramené à 9,56% (1992 - 10,83%).

Autres Dépenses Non Imputées au Compte des Résultats Techniques

Les dépenses au titre de la réunion de l'Assemblée Générale ont augmenté de 2%, tandis qu'une hausse de 29,6% a été relevée au niveau de celles des réunions du Conseil d'Administration, cette dernière étant essentiellement due au relèvement du taux de l'indemnité de subsistance, ce suite au renchérissement des frais d'hôtel.

Les dépenses relatives aux activités du comité de pré-sélection des candidats au poste de Directeur Général ont également contribué, bien que légèrement, à cette hausse.

L'augmentation des amortissements de 111.233\$ E.U. en 1992 à 128.367 \$E.U. s'explique par le fait que ceux-ci ont porté sur toute la période de l'exercice, ce qui n'était pas le cas l'année précédente. Toutefois, les frais d'audit sont restés inchangés.

RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION CLOSE (1991)

Conformément à la pratique de la Société, l'année de souscription 1991 qui était restée ouverte pendant trois années consécutives a été close le 31 Décembre 1993.

Elle a enregistré une production totale de 33.220.418 \$E.U. dont 4.673.645 \$E.U. ont été rétrocedés. Les sinistres de compétence de cet exercice se sont élevés à 10.968.239\$E.U., tandis que les commissions, charges et frais de gestion se sont chiffrés à 11.997.410 \$E.U.. Une provision de 3.182.025 \$E.U. a été constituée au titre des sinistres en suspens, conformément aux modalités en vigueur dans ce domaine. Après avoir tenu compte de tous les éléments de dépenses, il s'est dégagé un profit de souscription de 2.399.099\$ E.U., en hausse de 4% par rapport au chiffre correspondant (2.301.104 \$E.U.) de l'année de souscription 1990 close pour la première fois en 1992. Cet excédent a été transféré au compte des pertes et profits.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 1993

Les résultats de l'exercice 1993 indiquent une amélioration globale des revenus et charges de souscription. Il en ressort en effet une progression de 10,96% de l'encaissement de primes brutes et une augmentation des primes rétrocedées de 43,6%, qui se sont traduites par une amélioration de la rétention de 6,3%. D'autre part, l'excédent des revenus sur les charges qui s'élève à 8.042.439 \$E.U. est en hausse de 79% par rapport au chiffre correspondant de l'exercice précédent, soit 4.493.209 \$E.U.. Sur cet excédent, 4.248.570 \$E.U. ont été transférés au Fonds de Réassurance, 1.657.616 \$E.U. au Fonds de Réserve, tandis que le solde de 2.136.253 \$ E.U. représente le profit de souscription porté au compte des pertes et profits.

A l'exception des autres dépenses dont le volume a baissé de 200.000 \$E.U. en 1992 à 172.905 \$E.U. en



1993 et les honoraires du commissaire aux comptes qui sont restés inchangés, tous les postes n'ont pas contribué au profit autant qu'en 1992. Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources ont baissé, de 8,6%, les intérêts servis sur les dépôts de réassurance de 7,5% et le gain de change matérialisé de 36,4%. Par ailleurs, les dépenses relatives aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration ont augmenté de 20,8% et les amortissements de 15,4%.

Le bénéfice total enregistré par la Société au titre de l'exercice s'élève à 3.623.601\$ E.U., contre 4.121.287\$E.U. en 1992.

AFFECTATION DES RESULTATS

Conformément à la politique de la Société, le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice net de l'exercice 1993, soit 3.623.601 \$E.U., ainsi qu'il suit:

- 2.011.801 \$E.U. à la réserve générale et aux autres réserves,
- 719.800 \$E.U. à distribuer à titre de dividende à raison de 400\$ E.U. par action souscrite et libérée à la fin de l'exercice sous revue, et
- le reliquat, soit 892.000\$E.U., en report à nouveau.

AUTRES ACTIVITES

Adhésion

Au cours de l'exercice 1993, la République d'Erythrée qui a accédé à la qualité de membre de l'Organisation de l'Unité Africaine, a sollicité son adhésion à la Société, conformément à l'article 2 alinéa 1 de l'Accord, requête que la 15^e Réunion Annuelle Ordinaire de l'Assemblée Générale a acceptée. Aussi, l'Erythrée a-t-elle souscrit et payé les 17 actions qui ont été allouées à l'Etat (Résolution No. 2/1993). Elle devient ainsi le 41^e membre de l'Africa Re.

Ouverture du Capital

En application de la résolution No. 4/1990 relative à l'augmentation et à l'ouverture du capital, 35 sociétés nationales originaires de 11 pays ont souscrit au 31 décembre 1993 272 actions pour un montant de 2.720.000 \$ E.U. et libéré 1.165.000\$ E.U. Cette décision qui est entrée en vigueur le 1er avril 1992 rencontre l'enthousiasme des cédantes africaines, qui y voient non seulement une opportunité d'investissement rentable, mais aussi l'occasion de participer plus activement à la vie de l'institution continentale.

Il est à rappeler que le Conseil d'Administration, conformément à l'article 8 alinéa 2 de l'Accord, a consenti aux sociétés un échéancier et des modalités souples de règlement de la valeur des actions souscrites:

- i) cinquante pour cent (50%) au moment de l'adhésion,
- ii) vingt cinq pour cent (25%) au cours de la 2^e année,
- iii) vingt cinq pour cent (25%) au plus tard à

la fin du 3^e exercice.

Il est en outre à noter qu'une politique incitative de distribution de dividendes a été adoptée (résolution No. 4/1992), qui combine la nécessité d'une consolidation de la base financière de l'organisation avec les impératifs lucratifs motivant tout investissement privé.

Relations avec les organisations soeurs

La nécessité de renforcer la coopération inter-africaine est restée au centre des préoccupations des dirigeants de la Société et du Conseil. L'Africa Re a ainsi participé et pris une part active dans les réunions des organisations sous-régionales et régionales africaines, ainsi que des associations professionnelles d'assurances et de réassurance : la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National des Pays Francophones (FANAF), l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), l'Association des Sociétés d'Assurances de l'Afrique de l'Ouest Anglophone (WAICA) et la Fédération Afro Asiatique des Assureurs et Réassureurs (FAIR). Elle a aussi assisté à la réunion des actionnaires potentiels et à l'Assemblée Générale Constitutive de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank), au capital de laquelle elle participe, ainsi qu'aux Assemblées Annuelles de la BAD et du FAD.

Questions relatives au Personnel

Suite aux importantes dévaluations des monnaies nigériane (Naira) et kenyane (Shilling), au fléchissement du Dirham marocain et à l'inflation qui s'en est suivie, il a été procédé à une révision salariale des personnels SP, G et M dans ces 3 localités, ce à compter du 1er juillet 1993.

L'effectif du personnel de la Société au 31 décembre 1993 a été de 116 personnes, en provenance de 17 pays, soit 29 cadres (D et P), 70 employés (SP et G) et 17 travailleurs manuels.

Formation et Assistance Technique

La Société a organisé du 11 au 15 octobre 1993 à Casablanca le séminaire qu'elle tient traditionnellement tous les ans, cette fois à l'intention de ses cédantes des pays ayant le français comme langue de travail. Ce séminaire a regroupé 34 participants en provenance de 12 pays de toutes les sous-régions du continent.

L'Africa Re a continué de participer aux travaux de la sous commission technique de l'OAA, chargée d'étudier les modalités de mise au point d'un système d'assurance agricole dans les pays africains.

Elle a en outre accueilli tant à son siège que dans les bureaux régionaux le personnel des cédantes et autres réassureurs sous-régionaux pour une formation en entreprise. A l'expérience, il s'avère que ce type d'action est très bénéfique, dans la mesure où elle facilite la communication entre la Société et ses cédantes et autres partenaires.

La Société a enfin introduit au cours de l'exercice 1993, l'organisation de séminaires sur certains marchés cibles (Ghana, Sierra Leone et Gambie) afin de répondre à une demande spécifique de la clientèle, en



même temps que ses cadres ont assuré des cours dans les Instituts des Assurances de Yaoundé et Banjul (Institut de la WAICA).

Assemblée Générale

A l'invitation de la République de Côte d'Ivoire, la 15^e Réunion Annuelle Ordinaire de l'Assemblée Générale a eu lieu à Abidjan les 24 et 25 juin 1993.

Ces assises ont vu la participation de trente trois pays et la BAD, représentant 89,52% des pouvoirs de vote; l'Assemblée Générale a été solennellement ouverte par Monsieur Daniel KABLAN DUNCAN, Ministre délégué chargé des finances, du plan et de l'économie de la Côte d'Ivoire, en présence de Mr. Babacar Ndiaye, Président de la BAD.

Le Président du Conseil d'Administration de la Société a tout d'abord rendu hommage à la BAD pour le rôle d'initiateur et de pionnier qu'elle a joué en lançant l'idée d'une société inter-africaine d'assurances et de réassurance, en organisant les travaux des commissions techniques et du comité préparatoire d'experts qui a eu à se pencher sur le projet, et en participant activement à la vie de l'Africa Re, depuis sa création. Il a fait ensuite part des réalisations de la Société qui a souscrit depuis 1978, quelques 505.781.131 \$ E.U., dont 484.246.219 \$ E.U. ont été retenus en Afrique. De même, au cours de cette période, ses membres sont passés de 36 Etats à 41 pays et la BAD. Son capital libéré qui s'élevait initialement à 4.660.000 \$ E.U., se chiffre actuellement à 17.070.000 \$ E.U., sans que les actionnaires aient été sollicités depuis son démarrage pour une contribution additionnelle. Ce capital a été augmenté et libéré pour le compte des membres par incorporation des bénéfices et autres réserves libres. Le capital autorisé qui se monte à 30 millions \$ E.U. est désormais ouvert à concurrence d'un tiers aux entreprises nationales d'assurances. Il annonce enfin la distribution au titre de l'exercice 1992 d'un dividende de 600\$ E.U. par action, soit au total 1.024.000 \$ E.U.

Prenant à son tour la parole, le Président B. NDIAYE se félicite du rôle complémentaire que joue l'Africa Re par rapport à la Banque. En effet, toutes les deux participent au développement économique et social de l'Afrique: l'une mobilisant une épargne institutionnelle que l'autre investit dans les pays membres. Il dit sa satisfaction quant aux réalisations de la Société malgré un environnement économique défavorable et se félicite de la décision d'ouverture du capital aux sociétés nationales africaines, ainsi que de la participation de l'Institution à l'actionnariat de ces entreprises. Il dit aussi le sentiment de fierté de la Banque de voir l'Africa Re participer à son tour au capital de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank) et encourage le Conseil et la Direction à poursuivre sur leur lancée de distribution des dividendes. Il félicite enfin Mr. Bakary KAMARA, nouveau Directeur Général, à la suite de sa brillante élection à la tête de l'Africa Re.

Son Excellence, Mr. KABLAN DUNCAN, remercie la Société Africaine de Réassurance d'avoir accepté l'invitation de son pays, décision qui intervient après l'ouverture en 1987 du 3^e bureau régional à Abidjan; toutes ces deux actions témoignant de la confiance de

l'Institution en la Côte d'Ivoire et en ses dirigeants pour leur foi en la coopération économique inter-africaine. Il regrette qu'en dépit des efforts accomplis par la Société et les autres réassureurs locaux, un volume substantiel de primes de réassurance continue d'être cédé hors du continent. Aussi, lance-t-il un appel à toutes les sociétés cédantes afin qu'elles apportent un soutien plus accru aux réassureurs africains. Il exhorte l'Assemblée Générale à adopter une définition acceptable pour tous du concept de "société nationale", ce dans l'intérêt de l'Africa Re. Il félicite à son tour le nouveau Directeur Général et déclare enfin ouverte la 15^e Réunion Annuelle Ordinaire.

L'Assemblée Générale a, au cours de ses travaux, accepté l'adhésion de la République d'Erythrée et approuvé les comptes finaux de la Société au 31 décembre 1992, qui ont dégagé un bénéfice net de 4.121.287 \$ E.U. Aussi, en application de la politique de la Société, a-t-elle décidé de la distribution d'un montant total des dividendes de 1.024.000 \$ E.U., de l'affectation de 2.060.644 \$ E.U. à la réserve générale et de reporter à nouveau 1.036.443 \$ E.U., ce afin de renforcer la base financière de l'Institution.

L'Assemblée Générale a en outre décidé de maintenir la définition de la notion de société nationale telle que prévue par l'Accord, tout en invitant le Conseil à poursuivre l'étude initiée, afin d'aboutir à une solution consensuelle.

Elle prend aussi note de l'élection de Mr. Mohamed Youssif ALI (Soudan) en qualité d'administrateur titulaire en remplacement de Mr. Ezzat Abdel BARY (Egypte) démissionnaire, et de la nomination de Mr. Selim KHAIRY A.H. (Egypte) comme suppléant.

Le cabinet AKINTOLA WILLIAMS & CO (Nigéria) est enfin nommé, pour un 3^e et dernier mandat, en qualité de commissaire aux comptes de la Société afin de vérifier les comptes au 31 décembre 1993.

En conclusion, l'Assemblée Générale enregistre le serment fait par Mr. Bakary KAMARA, Directeur Général, de remplir avec loyauté et abnégation sa fonction et d'oeuvrer sans relâche, avec l'aide de tous les intéressés, pour porter toujours plus haut l'étendard de l'Africa Re et de l'industrie africaine des assurances.

Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil a tenu 3 réunions aux lieux et dates ci-après:

- 58^e réunion à Casablanca, les 13 et 14 avril 1993,
- 59^e réunion à Abidjan, le 22 juin 1993, et
- 60^e réunion à Lagos, les 15 et 16 novembre 1993.

Une session extraordinaire a été consacrée le 21 juin 1993 à Abidjan à l'interview et à l'élection du nouveau Directeur Général, suite à la vacance du poste.

Outre les questions de gestion courante, le Conseil a pris nombre d'autres mesures dont il a été en partie rendu compte dans ce rapport.



**EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN MONNAIES ORIGINALES/EQUIVALENT EN SE.U.
TAUX DE CHANGE A LA FIN DE L'ANNEE**

MONNAIES : EN MILLIONS

MONNAIES	1988	1989	1990	1991	1992	1993
1. Dinar algérien	4.18	8.59	16.58	12.77	32.51	58.93
SEU	0.6594	1.0757	1.3805	0.6033	1.4711	2.4694
2. Livre égyptien	2.72	3.80	4.24	5.31	5.11	5.00
SEU	1.2535	1.7364	1.5324	1.6285	1.5979	1.4853
3. Dinar libyen	0.96	0.76	0.56	0.63	0.71	1.05
SEU	3.3608	2.5574	2.0729	2.1804	2.4691	3.4428
4. Ouguiya mauritanienne	12.43	12.99	11.95	10.85	7.58	8.82
SEU	0.1576	0.1496	0.1516	0.1297	0.0714	0.0718
5. Dirham Marocain	14.79	20.26	26.31	26.44	29.96	33.00
SEU	1.8290	2.5343	3.2696	3.2871	3.5851	3.4928
6. Dinar soudanais	3.58	5.23	5.04	11.19	26.01	58.47
SEU	0.7968	0.4672	0.4401	0.7436	0.2597	0.4505
7. Dinar tunisien	0.50	0.56	0.59	0.93	0.86	1.03
SEU	0.5588	0.6257	0.7071	1.0641	0.9161	0.9926
8. Dalasi gambien	0.24	0.13	0.22	0.43	0.60	0.55
SEU	0.0349	0.0174	0.0293	0.0467	0.0684	0.0655
9. Cedi ghanéen	67.32	78.06	92.12	88.69	132.99	170.39
SEU	0.2902	0.2550	0.2687	0.2267	0.2557	0.2174
10. Naira nigérian	21.23	28.36	30.64	43.90	59.07	82.34
SEU	3.9669	3.7322	3.5192	4.4636	2.8110	2.0612
11. Léone sierra léonais	0.03	0.03	8.04	9.06	14.88	44.60
SEU	0.0007	0.0005	0.0479	0.0221	0.0283	0.0812
12. Franc FCA	2,249.60	1,871.69	2,044.03	2,152.90	2,211.68	2,424.55
SEU	7.4278	6.4697	8.0346	8.2961	8.1425	8.2126
13. Peso bissau guinéen	2.20	5.70	0.99	0.47	-	1.21
SEU	0.0034	0.0088	0.0015	0.00009	-	0.000243
14. Franc guinéen	0.65	29.53	46.09	84.95	58.99	182.63
SEU	0.0022	0.0989	0.0743	0.1042	0.0726	0.2252
15. Zaïre	23.72	26.04	38.20	45.59	-	-
SEU	0.0886	0.0599	0.0204	0.0007	-	-
16. Kwanza angolais	19.57	24.80	36.10	33.70	262.20	516.66
SEU	0.6485	0.8290	1.1966	0.3815	0.4585	0.07815
17. Pula du Botswana	0.37	0.41	0.60	1.75	1.80	1.28
SEU	0.1931	-0.2193	0.3234	0.8392	0.7938	0.4952
18. Franc burundais	21.20	31.21	42.38	49.51	68.31	108.47
SEU	0.1423	0.1837	0.2603	0.2624	0.2869	0.4078
19. Franc djiboutien	9.04	11.22	2.99	-	16.02	2.45
SEU	0.0522	0.0633	0.0171	-	0.0891	0.0138
20. Birr éthiopien	2.96	2.09	2.33	2.19	2.55	4.85
SEU	1.4363	1.0208	1.1359	1.0635	0.5152	0.9849
21. Shilling kenyan	65.35	101.62	125.42	156.30	150.63	234.81
SEU	3.5685	4.7775	5.2281	5.5668	4.0203	3.4482
22. Maloti du Lesotho	0.25	0.20	0.15	0.31	0.26	0.34
SEU	0.1033	0.0799	0.0584	0.1139	0.0856	0.0992
23. Franc malgache	117.45	189.30	358.63	665.71	956.13	950.21
SEU	0.0845	0.1448	0.2682	0.4324	0.5118	0.5145
24. Kwacha du Malawi	0.03	0.04	0.12	0.28	0.41	1.17
SEU	0.01002	0.0169	0.0464	0.1084	0.0957	0.2612
25. Rupee mauricienne	10.62	14.81	16.12	21.21	27.26	48.79
SEU	0.7764	1.0121	1.1483	1.4508	1.6324	2.6388
26. Metical du Mozambique	-	5.30	12.44	54.29	101.99	333.84
SEU	-	0.0065	0.0061	0.0174	0.0373	0.0632
27. Franc rwandais	21.79	22.11	9.34	15.87	22.38	28.42
SEU	0.2839	0.2849	0.0786	0.1340	0.1526	0.2000
28. Rupee seychelloise	0.37	0.29	0.39	0.70	0.65	0.88
SEU	0.0696	0.0554	0.0793	0.1435	0.1268	0.1649
29. Shilling somalien	1.94	1.79	1.06	-	-	-
SEU	0.0080	0.0044	0.0004	-	-	-
30. Lilangeni du Swaziland	0.54	0.70	0.87	1.24	0.78	0.45
SEU	0.2258	0.2750	0.3389	0.4503	0.2604	0.1331
31. Shilling tanzanien	37.75	80.79	88.52	66.91	158.43	176.98
SEU	0.3076	0.5124	0.4531	0.2871	0.4728	0.3724
32. Shilling ougandais	8.93	30.04	55.34	84.72	144.66	220.61
SEU	0.0542	0.8128	0.9470	0.9190	0.1187	0.1949
33. Kwacha zambienne	1.91	2.92	6.83	18.00	41.08	105.87
SEU	0.2000	0.1412	0.1488	0.2061	0.1263	0.1622
34. Dollar zimbabwéen	2.33	1.79	1.81	1.58	4.24	4.61
SEU	1.2085	0.7951	0.6836	0.3128	0.7817	0.6667
35. Dollar Etats Unis	0.91	0.70	1.33	1.56	1.47	3.67
36. Livre britannique	0.24	0.23	0.24	0.24	0.10	0.23
SEU	0.4403	0.3781	0.4607	0.4541	0.1594	0.3365



Akintola Williams & Co



Chartered Accountants
7, Town Planning Way, Ilupeju
P.O. Box 965, Lagos,
Nigeria.

Tel: 01 - 497 0020 497 0021
01 - 497 0214 960 442
Fax: 01 - 497 0023
Telex: 27979 NG.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE

Nous avons examiné le bilan de la Société Africaine de Réassurance au 31 Décembre 1993, ainsi que le compte des résultats techniques, le compte des pertes et profits et l'état du cashflow y relatifs. Cet examen que nous avons effectué conformément aux méthodes internationales de révision, a comporté des contrôles par sondage des livres comptables et toutes autres vérifications que nous avons considérées nécessaires d'effectuer en la circonstance.

A notre avis, les états financiers sus-mentionnés donnent une image sincère de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance au 31 Décembre 1993, des résultats de ses opérations et de son cashflow pour l'exercice clos à cette date au regard des méthodes comptables décrites dans la Note 2 appliquées de manière consistante avec celles utilisées l'année précédente.

Akintola Williams & Co

18 Avril 1994



**SOCIETE AFRICAINE
BILAN AU**

ACTIF	Note	1993 \$EU	1992 SEU
VALEURS REALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES			
Montants dus par des compagnies sur des comptes de réassurance		11.607.343	8.279.168
Dépôts chez les cédantes		31.439.222	31.043.726
Débiteurs divers, intérêts échus et charges payées d'avance		755.358	1.530.624
Banque et Caisse	3	6.772.596	5.676.864
		50.574.519	46.530.382
PLACEMENTS	4	18.624.196	15.542.607
IMMOBILISATIONS	5	675.308	712.788
PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	9	4.173.838	3.735.593
		74.047.861	66.521.370


EUGENE OKWOR
 Président

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers



DE REASSURANCE
31 DECEMBRE 1993

PASSIF		1993	1992
	Note	\$EU	\$EU
PASSIF A COURT TERME			
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance		6.174.587	4.427.751
Dépôts dus aux Rétrocessionnaires		4.833.006	6.550.672
Dividende à verser		1.280.800	1.024.200
Autres créanciers, charges échues et provisions		604.880	1.075.803
		12.893.273	13.078.426
CAPITAL LIBERE	6	17.995.000	17.070.000
RESERVES			
Prime d'émission d'actions		956.913	391.924
Réserve générale		3.917.106	2.105.303
Autres réserves	7	400.000	3.235.616
Profit non distribué		5.411.680	6.519.680
Ajustement de change cumulé	8	(7.191.928)	(9.200.965)
		3.493.771	3.051.558
		21.488.771	20.121.558
RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	9	39.665.817	33.321.386
		74.047.861	66.521.370

Bakary KAMARA
Directeur Général

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers



**SOCIÉTÉ AFRICAINE
COMPTE DES PERTES ET PROFITS**

DEPENSES	Note	1993 \$EU	1992 \$EU
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration		352.205	291.471
Honoraires du commissaire aux comptes		35.000	35.000
Amortissements	5	128.367	111.233
Autres charges		172.905	200.000
 Profit de l'exercice		 3.623.601	 4.121.287
		<u>4.312.078</u>	<u>4.758.991</u>
 AFFECTATION:			
Actions gratuites		-	6.810.000
Dividende proposé		719.800	1.024.200
Transfert au compte de l'Ajustement de change cumulé	8	4.083.031	-
Affectation aux réserves	10	2.011.801	2.060.644
Profit à reporter au 31 Décembre		5.411.680	6.519.680
		<u>12.226.312</u>	<u>16.414.524</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers



DE REASSURANCE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1993

REVENUS	1993 \$EU	1992 \$EU
Excédent de souscription	2.136.253	2.330.325
Produits de placements et revenus d'autres sources	1.218.477	1.333.315
Intérêts sur dépôts de réassurance	835.143	903.104
Gain de change matérialisé	122.205	192.247
	<u>4.312.078</u>	<u>4.758.991</u>
Bénéfice reporté à nouveau au 1er Janvier	6.519.680	12.293.237
Bénéfice de l'exercice	3.623.601	4.121.287
Comptes soldés dans le cadre du retrait de portefeuille	2.083.031	-
	<u>12.226.312</u>	<u>16.414.524</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers



SOCIETE AFRICAINE
COMPTE DES RESULTATS TECHNIQUES

CHARGES DE SOUSCRIPTION	Opérations brutes	Opérations rétrocédées	Opérations Nettes	Opérations Nettes
	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU
			1993	1992
SINISTRES REGLES	11.253.256	572.375	10.680.881	12.883.435
A ajouter				
Provision de sinistres à la clôture de l'exercice	20.040.392	4.173.838	15.866.554	14.208.938
A déduire:				
Provision de sinistres à l'ouverture de l'exercice	17.944.531	3.735.593	14.208.938	13.432.901
SINISTRES DE COMPE- TENCE DE L'EXERCICE	13.349.117	1.010.620	12.338.497	13.659.472
COMMISSIONS	11.910.591	2.052.305	9.858.286	9.373.867
CHARGES	720.929	73.139	647.790	512.254
	25.980.637	3.136.064	22.844.573	23.545.593
FRAIS DE GESTION			3.090.058	3.141.605
EXCEDENT DE SOUSCRIPTION TRANSFÉRÉ AU COMPTES DES PERTES ET PROFITS			2.136.253	2.330.325
			28.070.884	29.017.523

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers



**DE REASSURANCE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1993**

REVENUS DE SOUSCRIPTION	Opérations brutes \$EU	Opérations rétrocédées \$EU	Opérations Nettes \$EU 1993	Opérations Nettes \$EU 1992
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	38.568.305	6.248.851	32.319.454	30.404.370
A ajouter:				
Fonds de réserve à l'ouverture de l'exercice	19.128.758	3.751.903	15.376.855	13.990.008
A déduire:				
Fonds de réserve à la clôture de l'exercice	25.894.433	6.269.008	19.625.425	15.376.855
PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	31.802.630	3.731.746	28.070.884	29.017.523
			28.070.884	29.017.523

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers



SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE
RÉSULTATS TECHNIQUES PAR BRANCHE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE, 1993

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	TOTAL 1993	TOTAL 1992
	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU
Revenus de souscription					
Primes brutes	26.155.895	10.863.152	1.549.259	38.568.306	34.754.970
A déduire: Primes rétrocedées	4.853.106	1.395.746	-	6.248.852	4.350.600
	21.302.789	9.467.406	1.549.259	32.319.454	30.404.370
Charges de souscription					
Sinistres	7.052.204	3.067.209	561.468	10.680.881	12.883.435
Commissions	6.345.814	3.120.071	392.401	9.858.286	9.373.867
Charges	435.779	208.459	3.552	647.790	512.254
Frais de gestion	2.095.587	870.346	124.125	3.090.058	3.141.605
	15.929.384	7.266.085	1.081.546	24.277.015	25.911.161
Excédent des revenus sur les charges	5.373.405	2.201.321	467.713	8.042.439	4.493.209
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve:					
Au 1er Janvier	14.829.595	12.575.892	2.180.306	29.585.793	27.422.909
Au 31 Décembre	(18.551.152)	(14.382.103)	(2.558.724)	(35.491.979)	(29.585.793)
Excédent de souscription transféré au comptes des Pertes et Profits	1.651.848	395.110	89.295	2.136.253	2.330.321

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
CASH FLOW DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1993

	1993	1992
	\$EU	\$EU
CASH FLOW PRODUIT PAR LES OPERATIONS		
Profit net de l'exercice	3.623.601	4.121.287
Ajustements du profit net menant aux liquidités nettes produites par les opérations:		
Amortissements	128.367	111.233
Profit sur cessions d'immobilisations	(3.285)	1.171
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve	5.906.186	2.162.884
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance	(3.328.175)	1.367.419
Dépôts chez les cédantes	(395.496)	(318.107)
Débiteurs divers, intérêts échus et charges payées d'avance	775.266	(580.696)
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance	1.746.836	(283.834)
Dépôts dus aux Rétrocessionnaires	(1.717.666)	290.328
Autres Créanciers, charges échues et provisions	(470.923)	116.225
	<u>2.641.110</u>	<u>2.866.623</u>
Liquidités nettes produites par les opérations	6.264.711	6.987.910
Ajustements d'éléments non-liquides portés au compte des fonds propres des actionnaires:		
Ajustement de change cumulé	(5.109.610)	(5.170.037)
Comptes soldés dans le cadre du retrait de portefeuille	2.083.031	-
	<u>3.238.132</u>	<u>1.817.873</u>
CASH FLOW PRODUIT PAR LES ACTIVITES FINANCIERES:		
Produits de ventes d'actions	1.489.989	854.684
CASH FLOW PRODUIT PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produits de ventes d'immobilisations	3.288	7.431
Acquisitions d'immobilisations	(90.888)	(182.576)
Dividende Payé	(463.200)	-
Placements	(3.081.589)	(2.054.082)
	<u>(3.632.389)</u>	<u>(2.229.227)</u>
Augmentation nette des soldes en Banque et à la Caisse	1.095.732	443.330
SOLDES EN BANQUE ET A LA CAISSE		
Au 1er Janvier	<u>5.676.864</u>	<u>5.233.534</u>
Au 31 Décembre	<u>6.772.596</u>	<u>5.676.864</u>



NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1993

NOTE 1

OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée par des Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'institution inter-gouvernementale ayant pour mission de :

- (a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- (b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- (c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

NOTE 2

PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables de la Société sont généralement conformes aux normes adoptées par le Comité International des Normes Comptables et/aux pratiques en vigueur dans le secteur des assurances. Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers se résument ainsi qu'il suit :

(a) Identification des ressources

Les primes et les charges de souscription sont respectivement portées au crédit et au débit du compte des résultats techniques de la Société dès que celle-ci est avisée par les compagnies cédantes;

(b) Comptes des résultats techniques, réserves pour sinistres à payer et fonds de réserve

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription. Les comptes de chaque année de souscription restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la réserve pour sinistres à payer. A ce moment, il est généralement possible d'évaluer de façon assez précise les montants en suspens en vue de la clôture du compte et de la détermination du profit ou de la perte de souscription. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves pour sinistres à payer sont portées dans le compte des résultats techniques de l'année de souscription concernée et un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est reconsidéré à la fin de chaque

année à la lumière de l'évolution des primes et des sinistres, puis les ajustements nécessaires effectués;

(c) Conversion des devises

Les comptes libellés dans les différentes monnaies de transactions des Etats membres sont convertis dans la monnaie de compte de la Société, le dollar Etats Unis, aux taux de clôture. Les dépenses de fonctionnement sont converties aux taux en vigueur à la date à laquelle elles ont été engagées. Les ajustements de conversion y relatifs non matérialisés sont enregistrés comme un composant séparé des fonds propres. Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires sont portées au compte des pertes et profits.

(d) Placements

Les placements à court terme sont évalués au plus bas de leur valeur amortie ou de leur valeur sur le marché. Les placements à long terme sont évalués au prix de revient sauf en cas de baisse persistante du cours, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée.

e) Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:-

Biens immobiliers

2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans

Mobilier, installations et équipements

12.50% à 33.33%

Matériel de transport - 25%

(f) Débiteurs

Les comptes des débiteurs sont présentés déduction faite des dettes spécifiques considérées comme irrécouvrables;

(g) Frais de Gestion

Les frais de gestion sont répartis entre les différentes branches sur la base des primes nettes et entièrement imputés à l'année de souscription en cours.



NOTE 3

BANQUE ET CAISSE

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de **1.086.088 \$EU** (1992: 1,862,672\$EU) représentant des dépôts à court terme dans des monnaies d'Etats membres dont il était attendu, pour une partie, l'approbation des autorités compétentes pour leur conversion en dollars E.U.

NOTE 4

PLACEMENTS

Sont incluses dans les placements ci-après exprimés à leur valeur nette, des obligations à taux d'intérêt fixe dont la valeur de marché au 31 Décembre 1993 est de **4.031.029\$EU** (1992: 3.210.102\$EU):

	1993 \$EU	1992 \$EU
Souscription au capital de Shelter-Afrique	1.020.000	1.020.000
Participation à la Banque Africaine d'Import-Export (voir explications ci-après)	200.000	-
Obligations à taux d'intérêt fixe	3.567.962	3.151.829
Dépôts à court terme	13.836.234	11.370.778
	<u>18.624.196</u>	<u>15.542.607</u>

Au cours de l'exercice, la Société a souscrit pour 1.000.000 \$E.U. au capital de la Banque Africaine d'Import - Export. A cet effet, un premier versement de 200.000 \$ EU a été effectué en 1993 conformément aux modalités arrêtées au moment de l'allocation des parts de ce capital, tandis que le solde de 800.000\$EU devra être acquitté en quatre paiements annuels de 200.000\$EU chacun, à compter de 1994.

NOTE 5

IMMOBILISATIONS

	Biens Immobiliers \$EU	Mobilier Installations & Equipt. \$EU	Matériel de transport \$EU	Total 1993 \$EU	Total 1992 \$EU
VALEUR BRUTE					
Au 1er Janvier	369.709	1.396.080	309.001	2.074.790	1.911.599
Acquisitions de l'exercice	-	90.888	-	90.888	182.576
Cessions de l'exercice	-	(8.123)	(2.423)	(10.546)	(19.384)
Au 31 Décembre	<u>369.709</u>	<u>1.478.845</u>	<u>306.578</u>	<u>2.155.132</u>	<u>2.074.791</u>
AMORTISSEMENTS CUMULES					
Au 1er Janvier	74.135	1.101.131	186.737	1.362.003	1.261.552
Dotations de l'exercice	7.323	73.762	47.282	128.367	111.233
Reprise sur cessions	-	(8.123)	(2.423)	(10.546)	(10.782)
Au 31 Décembre	<u>81.458</u>	<u>1.166.770</u>	<u>231.596</u>	<u>1.479.824</u>	<u>1.362.003</u>
VALEUR NETTE COMPTABLE					
Au 31 Décembre	<u>288.251</u>	<u>312.075</u>	<u>74.982</u>	<u>675.308</u>	<u>712.788</u>



NOTE 6

CAPITAL - ACTIONS ET CAPITAL LIBERE

(i) Le capital initial autorisé de la Société est de 30 millions \$E.U. divisé en 3000 actions d'une valeur de 10.000 \$EU chacune. Les deux tiers de ce capital-actions sont offerts à la souscription des états membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et de la Banque Africaine de Développement, tandis que le tiers restant est réservé aux institutions nationales d'assurances/réassurance des états membres.

Durant l'année, 243 actions ont été souscrites par un Etat Membre et un certain nombre de compagnies nationales d'assurances/réassurance. Sur ce nombre, 58 ont été entièrement libérées, tandis que 69 ont été partiellement libérées conformément aux modalités fixées à cet effet.

(ii) Le capital libéré s'analyse ainsi qu'il suit:

	1993 \$EU	1992 \$EU
Capital Alloué et souscrit	19.550.000	17.120.000
Capital appelé mais non libéré	(1.555.000)	(50.000)
Capital souscrit et libéré (voir Annexe 1)	<u>17.995.000</u>	<u>17.070.000</u>

NOTE 7

AUTRES RESERVES

	Réserve pour fluctuations de change \$EU	Réserve pour fluctuations de sinistres \$EU	Total 1993 \$EU	Total 1992 \$EU
Solde au 1er Janvier	3.035.616	200.000	3.235.616	2.110.331
Transfert - Ajustement de change cumulé	(3.035.616)	-	(3.035.616)	(574.715)
Transfert à partir du compte des pertes & profits (Note10)	-	200.000	200.000	1.700.000
Solde au 31 Décembre	<u>-</u>	<u>400.000</u>	<u>400.000</u>	<u>3.235.616</u>

NOTE 8

AJUSTEMENT DE CHANGE CUMULE

	1993 \$EU	1992 \$EU
Solde au 1er Janvier	9.200.965	4.605.643
Ajustement de change pour l'année	5.109.610	5.170.037
Transfert de la réserve pour fluctuation de change (Note 7)	(3.035.616)	(574.715)
Transfert du compte des pertes et profits	(4.083.031)	-
Solde au 31 Décembre	<u>7.191.928</u>	<u>9.200.965</u>



NOTE 9

RESERVE POUR SINISTRES A PAYER ET FONDS DE RESERVE

Ces fonds représentent les résultats techniques des années de souscription non encore closes et les réserves pour sinistres à payer au titre des années déjà closes. Ils s'analysent comme suit:

	Incendie & Accident \$EU	Maritime & Aviation \$EU	Vie \$EU	Total 1993 \$EU	Total 1992 \$EU
BRUT					
Fonds de Réserve	13.839.566	5.342.817	443.042	19.625.425	15.376.855
Réserve pour sinistres à payer	5.647.880	12.276.830	2.115.682	20.040.392	17.944.531
	<u>19.487.446</u>	<u>17.619.647</u>	<u>2.558.724</u>	<u>39.665.817</u>	<u>33.321.386</u>
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	936.294	3.237.544	-	4.173.838	3.735.593

NOTE 10

TRANSFERTS AUX RESERVES

Les transferts aux réserves s'analysent comme suit :

	1993 \$EU	1992 \$EU
Réserve générale	1.811.801	360.644
Réserve pour fluctuation de change	-	1.500.000
Réserve pour fluctuation de sinistres	200.000	200.000
	<u>2.011.801</u>	<u>2.060.644</u>

NOTE 11

IMPOTS

La Société jouit d'une exonération d'impôts dans les marchés où elle est présente, conformément à l'Article 51 de l'Accord portant création de la Société. En conséquence, aucune dotation n'est prévue au titre des impôts dans les états financiers.

NOTE 12

TRANSACTIONS AVEC LES COMPAGNIES ACTIONNAIRES.

Une partie des affaires de la Société est traitée avec des compagnies actionnaires de la Société.



ANNEXE 1

ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL ET DROIT DE VOTE AU 31 DECEMBRE 1993

	Nombre d'actions	Valeur des actions	Non Souscrit	Souscrit	Appelé et Libéré	Appelé et Non Libéré	Droit de vote
PAYS MEMBRES							
1. Algérie	98	980,000		980,000	980,000		5.45
2. Angola	28	280,000		280,000	280,000		1.56
3. Bénin	17	170,000		170,000	170,000		0.94
4. Burkina Faso	18	180,000		180,000	180,000		1.00
5. Burundi	17	170,000		170,000	170,000		0.94
6. Cameroun	50	500,000		500,000	500,000		2.78
7. République Centrafricaine	17	170,000		170,000	170,000		0.94
8. Tchad	20	200,000		200,000	200,000		1.11
9. Congo	22	220,000		220,000	220,000		1.22
10. Cote d'Ivoire	41	410,000		410,000	410,000		2.28
11. Egypte	98	980,000		980,000	980,000		5.45
12. Ethiopie	46	460,000		460,000	460,000		2.56
13. Erithrée	17	170,000		170,000	170,000		0.94
14. Gabon	28	280,000		280,000	280,000		1.56
15. Gambie	17	170,000		170,000	170,000		0.94
16. Ghana	55	550,000		550,000	550,000		3.06
17. Guinée	17	170,000		170,000	170,000		0.94
18. Guinée Bissau	17	170,000		170,000	170,000		0.94
19. Kenya	43	430,000		430,000	430,000		2.39
20. Libéria	17	170,000		170,000	170,000		0.94
21. Libye	98	980,000		980,000	980,000		5.45
22. Mali	17	170,000		170,000	170,000		0.94
23. Madagascar	30	300,000		300,000	300,000		1.67
24. Mauritanie	20	200,000		200,000	200,000		1.11
25. Ile Maurice	23	230,000		230,000	230,000		1.28
26. Maroc	98	980,000		980,000	980,000		5.45
27. Niger	17	170,000		170,000	170,000		0.94
28. Nigéria	98	980,000		980,000	980,000		5.45
29. Rwanda	17	170,000		170,000	170,000		0.94
30. Sénégal	35	350,000		350,000	350,000		1.94
31. Seychelles	17	170,000		170,000	170,000		0.94
32. Sierra Léone	22	220,000		220,000	220,000		1.22
33. Somalie	20	200,000		200,000	200,000		1.11
34. Soudan	50	500,000		500,000	500,000		2.78
35. Swaziland	18	180,000		180,000	180,000		1.00
36. Tanzanie	40	400,000		400,000	400,000		2.22
37. Togo	18	180,000		180,000	180,000		1.00
38. Tunisie	41	410,000		410,000	410,000		2.28
39. Ouganda	36	360,000		360,000	360,000		2.00
40. Zaïre	31	310,000		310,000	310,000		1.72
41. Zambie	56	560,000		560,000	560,000		3.11
42. Banque Africaine de Développement	200	2,000,000		2,000,000	2,000,000		11.11
SOUS - TOTAL	1685	16,850,000		16,850,000	16,850,000		93.64
PAYS NON-MEMBRES							
1. Botswana	17	170,000	170,000				
2. Cape Vert	17	170,000	170,000				
3. Djibouti	17	170,000	170,000				
4. Guinée Equatoriale	17	170,000	170,000				
5. Lesotho	17	170,000	170,000				
6. Malawi	17	170,000	170,000				
7. Mozambique	31	310,000	310,000				
8. Namibie	17	170,000	170,000				
9. Sao Tomé & Principe	17	170,000	170,000				
10. Zimbabwe	50	500,000	500,000				
	217	2,170,000	2,170,000				
ACTIONS NON-SOUSCRITES	98	980,000	980,000				
SOUS - TOTAL	315	3,150,000	3,150,000				
TOTAL	2000	20,000,000	3,150,000	16,850,000	16,850,000		93.64



ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL ET DROIT DE VOTE AU 31 DECEMBRE 1993

ANNEXE 1 Suite.

	Nombre d'actions	Valeur des actions	Non Souscrit	Souscrit	Appelé et Libéré	Appelé et Non Libéré	Droit de vote
COMPAGNIES NATIONALES							
DES PAYS MEMBRES							
1. Algérie	56	560,000		560,000	30,000	530,000	0.17
2. Angola	16	160,000	160,000				
3. Bénin	9	90,000		90,000	90,000		0.50
4. Burkina Faso	10	100,000	100,000				
5. Burundi	9	90,000		90,000	75,000	15,000	0.42
6. Cameroun	28	280,000	280,000				
7. République Centrafricaine	9	90,000	90,000				
8. Tchad	11	110,000	110,000				
9. Congo	12	120,000	120,000				
10. Cote d'Ivoire	22	220,000	220,000				
11. Egypte	56	560,000	560,000				
12. Ethiopie	26	260,000	260,000				
13. Erithrée	9	90,000	90,000				
14. Gabon	15	150,000	150,000				
15. Gambie	9	90,000	90,000				
16. Ghana	30	300,000	300,000				
17. Guinée	9	90,000	90,000				
18. Guinée Bissau	9	90,000	90,000				
19. Kenya	24	240,000		240,000	40,000	200,000	0.22
20. Libéria	9	90,000	90,000				
21. Libye	56	560,000	560,000		280,000	280,000	1.56
22. Mali	9	90,000	90,000				
23. Madagascar	17	170,000		170,000	170,000		0.94
24. Mauritanie	11	110,000	110,000				
25. Ile Maurice	14	140,000		140,000	125,000	15,000	0.69
26. Maroc	56	560,000	560,000				
27. Niger	9	90,000	90,000				
28. Nigéria	56	560,000		560,000	135,000	425,000	0.75
29. Rwanda	9	90,000		90,000	90,000		0.50
30. Sénégal	19	190,000	190,000				
31. Seychelles	9	90,000	90,000				
32. Sierra Léone	12	120,000	120,000				
33. Somalie	11	110,000	110,000				
34. Soudan	28	280,000	280,000				
35. Swaziland	10	100,000	100,000				
36. Tanzanie	21	210,000	210,000				
37. Togo	10	100,000	100,000				
38. Tunisie	22	220,000	220,000				
39. Ouganda	20	200,000		200,000	110,000	90,000	0.61
40. Zaire	18	180,000	180,000				
41. Zambie	31	310,000	310,000				
SOUS - TOTAL	826	8,260,000	5,560,000	2,700,000	1,145,000	1,555,000	6.36
COMPAGNIES NATIONALES							
DES PAYS NON-MEMBRES							
1. Botswana	9	90,000	90,000				
2. Cape Vert	9	90,000	90,000				
3. Djibouti	9	90,000	90,000				
4. Guinée Equatoriale	9	90,000	90,000				
5. Lesotho	9	90,000	90,000				
6. Malawi	9	90,000	90,000				
7. Mozambique	18	180,000	180,000				
8. Namibie	9	90,000	90,000				
9. Sao Tomé & Principe	9	90,000	90,000				
10. Zimbabwe	28	280,000	280,000				
ACTIONS NON-SOUSCRITES	118	1,180,000	1,180,000				
SOUS - TOTAL	174	1,740,000	1,740,000				
TOTAL	1000	10,000,000	7,300,000	2,700,000	1,145,000	1,555,000	6.36
GRAND TOTAL	3000	30,000,000	10,450,000	19,550,000	17,995,000	1,555,000	100



ANNEX III

**RESUME DU BUDGET ADMINISTRATIF
DE LA PERIODE
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 1994**

EN 000 \$EU

	1994	1993		1992	
	Budget Approuvé	Budget Approuvé	Dépenses Réelles	Budget Approuvé	Dépenses Réelles
Dépenses en capital (y compris mobilier, agencements et matériel de transport)	98	102	91	169	155
Réunion de l'Assemblée Générale Annuelle (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance et frais de voyage y afférents)	116	122	102	142	92
Réunions du Conseil d'Administration (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance, jetons de présence et frais de voyage y afférents)	246	256	250	225	199
Emoluments - Direction et autres membres du personnel	2.450	2.451	2.040	2.526	2.146
Frais de voyage et indemnités de subsistance relatifs aux activités de la Société et à la formation du personnel	247	265	224	206	141
Frais Généraux	1.066	1.057	826	950	854
	4.223	4.253	3.533	4.218	3.587

